

la
cgt

Culture
SGPA

Mars 2012

ACTION SYNDICALE

Journal du Syndicat Général des Personnels du Service Public de l'Archéologie
www.cgt-culture.fr

Edito

Changer de politique !

Le 29 février, pour la première fois de son histoire, la Confédération Européenne des Syndicats s'opposait à un traité européen et appelait à une journée d'action, partout en Europe, contre le pacte budgétaire et les politiques d'austérité ineptes.

Ce qui est dénoncé par les syndicats, ce sont les pressions sur les salaires, l'affaiblissement de la protection sociale, l'hyperflexibilisation des contrats de travail...

En France, ce sont 160 manifestations qui ont pris place sur tout le territoire et nous étions en Europe entre 1 million (dixit la police) et 2,5 millions à nous opposer à ces décisions des gouvernements, décisions prises sans aucune consultation des peuples...

Si volonté de consultation il y a, c'est, en France, la proposition du président sortant de procéder à un référendum sur l'indemnisation des chômeurs. Nul doute qu'à l'Inrap les salariés en situation de précarité se réjouissent de cette proposition du président-candidat !

Flexibilisation des contrats, précarité, chômage forcé, indemnisation au lance-pierres, la Direction Générale ne détonne pas dans le discours ambiant...

Le mois prochain, nous aurons à nous prononcer par les urnes sur les politiques que nous souhaitons. Nous étions mobilisés le 8 février à l'appel de l'intersyndicale archéologie, le 29 de la CES et nous ne cesserons jamais de faire entendre nos revendications : hausse des salaires (et aucune rémunération notamment au-dessous du SMIC, cf cat.1 échelon 1 à l'Inrap...), résorption de la précarité à l'Inrap, abrogation de la loi 2003, départ en retraite anticipé pour cause de pénibilité... Nous ne sommes pas isolés dans nos revendications et c'est l'orientation que nous voulons donner à la France, et partant à l'Europe qui se joue.

Depuis cinq ans, le gouvernement au pouvoir n'a eu de cesse de casser les services publics, de détruire nos missions, de supprimer les emplois en ne les renouvelant pas. Privatisation des politiques publiques culturelles, précarisation des personnels, mise en vente de nos missions sur le sacro-saint marché, on est loin de la défense de la Culture comme bien commun portée par la CGT. Dernière trouvaille en date du candidat sortant dans son programme culturel pour 2012 : la culture comme niche fiscale, c'est-à-dire l'encouragement des PME à financer des projets culturels en échange de réduction d'impôts...et quid des contenus des politiques publiques culturelles de l'Etat dans tout cela et de la pérennité de leurs financements ?

Le 22 avril sera une première étape pour mettre un terme à ces politiques régressives. Quoi qu'il en soit, et quelque soit le parti en tête, il n'arrêtera certainement pas le SGPA à porter avec détermination ses revendications et celles des personnels du service public de l'archéologie. Nous ne calons pas notre calendrier sur celui des élections et l'expérience montre qu'en fin de compte, seul le rapport de force compte !

**Alors, pour la résorption de la précarité, une hausse des salaires
et la défense du service public de l'archéologie :**

Surtout, surtout, ne lâchons rien !!!!

Actualité **ARP, le Chorus de l'archéologie ?** **Moins de personnel, plus de boulot !**

Au moment même où les deux-tiers des services de l'Etat perdent un, voire deux ou trois postes, le Ministère de la Culture s'apprête à mettre en application un nouveau système informatique « ARP », logiciel de gestion des dossiers d'instruction et des opérations d'archéologie préventive.

Une situation des effectifs de plus en plus critique dans les SRA...

► Dans les SRA, la dégradation de la situation en matière de personnels est en train de s'accélérer. La Basse-Normandie avait déjà été particulièrement touchée il y a trois ans (dégât collatéral de Chorus) et a perdu encore un poste récemment. Dans l'Est, la Lorraine n'a plus de CRA et il lui manque deux personnes, comme en Champagne. En Alsace, les postes de chargé d'études documentaires ne sont pas pourvus. En Ile de France, la situation est de plus en plus tendue avec des départs en retraite en série, pourtant largement prévisibles. Dans le Centre et en Languedoc, la balance est aussi négative entre les arrivées et les départs. Plusieurs autres départs sont prévus cette année.

► L'hypocrisie régnante autour de ces postes qui, pourtant, existent mais qui ne peuvent être pourvus, est insupportable. Dans la plupart des cas, les CRA ont obtenu que les postes soient maintenus, tout en restant dans les plafonds d'emplois. Mais le Ministère, qui visiblement détient un plafond d'emploi secret inférieur à celui notifié aux Drac, fait tout pour que ces postes vacants et dont les avis ont déjà disparu des radars, ne soient pas pourvus.

► La situation devient tellement grave et inquiétante que les services de l'Etat sont obligés d'abandonner des missions de l'Etat, pourtant fondamentales. Selon les régions, ce sont l'instruction des dossiers d'aménagement, la carte archéologique, la gestion du mobilier et de la documentation et surtout la recherche qui sont sacrifiés.

Le fameux non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux est donc de 0 sur 2 pour les SRA !!

ARP...

► Ce nouveau système informatique, dont les objectifs mêmes n'ont jamais fait l'objet d'un véritable débat, a été lancé dans quelques régions et il était prévu de le généraliser au mois de février. Une première série de réactions a incité le Ministère à prendre un peu plus de temps, mais il feint de croire qu'il ne s'agit que d'une série de problèmes techniques, de « bugs » et qu'il n'y a aucun problème de fond. Cela dépasse largement le simple problème d'ergonomie bien que là-aussi il y aurait, semble-t-il, beaucoup à dire.

► Or, même en restant ouvert à la résolution de certains problèmes, le système passe très clairement à côté de l'essentiel, de ce qui peut être attendu par les premiers utilisateurs à savoir les personnels de l'Etat. Les remarques qui ont été faites lors de la tournée de présentation du projet en 2010/2011 n'ont pas été prises en compte. Le système actuellement développé n'est qu'un outil de contrôle, pour le Ministère, et d'une utilité très limitée pour les SRA pour lesquels le bénéfice est négligeable par rapport au travail supplémentaire inévitable.

► Le premier exemple est celui des dossiers d'aménagement, ne donnant pas, les « non-prescriptions », correspondants à plus de 90 % des

dossiers, environ 20 000 dossiers à l'échelle nationale, et un petit millier en moyenne à l'échelle régionale. La nécessité d'un enregistrement de ces dossiers, au-delà d'un simple tableau, est déjà une première question, dont la réponse est faussement considérée comme évidente. De quelques minutes par dossier consacrées à cette tâche dans les différents systèmes actuels, on passe à 20 minutes avec ARP, selon la source la plus optimiste. Or le personnel pour faire ce travail supplémentaire n'existe tout simplement pas. Où bien faut-il croire, comme avec Chorus, que l'on pourra ponctionner du personnel dans les autres services, pour éviter la débandade générale ? Le ministère se refuse à évaluer le nombre d'emploi supplémentaire nécessaires pour réaliser l'enregistrement de ces 20 000 dossiers.

► L'idée que les agents gagneraient du temps à la longue, en maîtrisant ARP est aussi une illusion. Actuellement, en Drac, le fonctionnement et le suivi des systèmes informatiques, en l'absence de personnel pour l'entretenir, est tel que les pannes, parfois longues, sont de plus en plus courantes. Comme pour tous les autres systèmes déjà en fonctionnement, la complexité et la volumétrie des données stockées et traitées dans ARP seront en progression exponentielle, ce qui ne pourra qu'en ralentir le fonctionnement et multiplier les pannes.

► La conception du système cache mal que le seul et véritable objectif recherché est tout simplement de « cliquer ». On connaît déjà le contrôle sur le taux de prescription et maintenant l'on pourra, ou le ministère le croit, contrôler tous les délais de toute la chaîne opératoire, depuis l'instruction jusqu'à la validation des rapports et produire ainsi toujours plus d'indicateurs de performance délirants, au mépris des missions et des personnels et de leurs conditions de travail.

Des personnels pour nos missions !!

► Au moment-même où une partie des services de l'Etat, devenue squelettique, n'arrive plus à assumer ses missions premières, l'urgence est de combler les vides créés par les départs afin de conserver la nécessaire continuité dans le fonctionnement de tous les services de l'Etat.

► L'état d'urgence est tel qu'introduire un tel système, dont l'objectif et l'intérêt ne sont pas avérés et dont le bénéfice ne fait certainement pas le poids face au travail supplémentaire qu'il engendre et pour lequel le personnel n'existe tout simplement pas, est d'une irresponsabilité totale. On voudrait détruire les services et leurs missions, que l'on ne s'y prendrait pas autrement.

La CGT demande que les postes vacants soient pourvus par des emplois statutaires !

Le Ministre de la Culture doit prendre conscience que la maison est en train de tomber en ruine et s'attacher à résoudre le problème de la continuité du fonctionnement des services de l'Etat - SRA, avant que ce ne soit trop tard, car c'est bien là leur première mission.

La CGT demande un débat de fond sur les objectifs mêmes d'ARP et son contenu !

Budget fouilles 2012 : le prix de la casse Inrap

« *Le coût d'une fouille est fixé par son prix* ». Tel était le dogme de la paire Aillagon-Cerutti en 2004 au moment de la publication de la loi de 2003. On voit aujourd'hui où cela a mené les politiques publiques patrimoniales en matière d'archéologie préventive : retrait de la maîtrise d'ouvrage de l'Etat, dumping scientifique, moins-disant financier, précarité à outrance, etc... Il est encore temps que cela change !

Le plafond des emplois

- le plafond des emplois et la contrainte sur la masse salariale limitent les capacités opérationnelles de l'Inrap et favorisent d'autant la concurrence et la logique du dumping scientifique dans un contexte très tendu pour les opérateurs. En ce début d'année, seules 40 % des fouilles sont réalisées par l'Inrap.
- Il faut noter un décalage constant entre les capacités opérationnelles du début d'année (BP) et celles de fin d'année (DM). Ce qui met en évidence

un manque de financement des activités de fouilles de l'Inrap.

- La logique du prix comme source de financement des opérations de fouilles ne permet pas au service public de l'archéologie, en l'occurrence ici l'Inrap, de répondre favorablement à ses missions et dans de bonnes conditions.

- Ce sont les personnels et les usagers qui font les frais de cette politique d'aveuglement qui limite les capacités de l'Inrap depuis maintenant cinq années.

INRAP	2012		2011		2010			2009			2008	2007	2006
	BP 2012	BP DM 2	BP 2011	DM2	DM1	BP 2010	DM3 2009	DM1 2009	BP 2009	CF 2008	CF 2007	CF 2006	
fouilles 2003	183 900	174 000	188 500	180 500	195 500	189 500	175 500	188 050	188 050				
conseil, expertise, formation**	1 000	750	750										
Afan	500	750	750	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500				
total	185 400	175 500	190 000	182 000	197 000	191 000	177 000	189 550	189 550	175 043	173 785	166 600	

Sources : Conseils d'administration - Inrap

Ventilation interrégionale

Les capacités opérationnelles interrégionales connaissent des fortunes diverses : CIF et GSO, dont les DOM, connaissent une forte baisse - RAA dans une moindre mesure - depuis plusieurs années alors que la direction de l'Inrap ne semble pas se remettre en question... GEN, NP et MED connaissent une hausse constante bien que frappée de plein fouet aussi par la concurrence. Enfin GES et GO voient leurs moyens alloués constants.

DIR	BP 2012				BP 2011	BP 2010	2009 réalisé
	AFAN	Fouilles 2001	Fouilles 2003	Total 2012			
CIF	50	50	34 500	34 600	40 350	43 650	45 464
GEN	350	400	18 700	19 450	17 800	18 450	17 860
GES			10 600	10 600	10 100	12 100	10 442
GO			34 000	34 000	32 000	35 700	34 324
GSO			15 000	15 000	22 460	17 150	22 073
DOM			1 500	1 500			
LGV SEA			10 000	10 000			
MED		50	18 000	18 050	17 080	15 000	17 508
NP	100	600	15 500	16 200	14 650	13 650	13 195
RAA			12 600	12 600	14 100	16 800	13 589
CSNE			13 500	13 500	14 100	12 000	
AFAN						1 500	2 141
TOTAL	500	1 100	183 900	185 500	182 640	186 000	176 596

Sources : Inrap - DRH

La contre vérité du mois

Contrairement à ce qui a pu être dit récemment par certains, le nombre de prescriptions en région Rhône-Alpes n'a pas baissé ces dernières années, bien au contraire.

En revanche, le nombre d'opérations réalisées par l'Inrap stagne autour d'une quinzaine de fouilles...

A bon entendeur, salutation !

années	prescriptions fouilles SRA	opérations réalisées INRAP
2004	25	14
2005	27	15
2006	26	18
2007	45	17
2008	21	15
2009	38	13
2010	41	15

Sources : DGPAT – Service du patrimoine – sous direction de l'archéologie
INRAP – rapports d'activités



Mars 2012

Le Droit des agents

L'inspection Santé et Sécurité au Travail débarque à l'Inrap...

L'année 2012 sera pour l'Inrap, une année d'inspections. C'est au tour de l'inspection Santé et Sécurité au Travail du Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur de mener l'enquête... histoire de voir si l'employeur respecte bien la réglementation en matière d'Hygiène et de Sécurité !

► L'Inrap, comme tout établissement public et administration de l'Etat, est rattachée à un service d'Inspection en matière de santé et de sécurité au travail. Pour nous il s'agit de celui du Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur.

► Les Inspecteurs Santé et Sécurité au travail (ISST) ont pour rôle de contrôler l'application de la réglementation en matière d'Hygiène et de Sécurité et de proposer toute mesure pour améliorer la prévention des risques professionnels. Ils ont libres accès aux locaux et lieux de travail pour exécuter leurs missions.

► Cette année les deux ISST qui nous suivent ont décidé d'inspecter chacune des directions interrégionales de l'Inrap ainsi que le siège. Cette mission d'inspection durera un an et commencera dès le mois de mars.

► Ils rencontreront vos représentants du personnel siégeant dans chacun des CHSCT spéciaux en dehors de la présence de l'administration. Nous invitons donc tous les agents à faire remonter auprès de vos représentants du SGPA-CGT tous les problèmes que vous rencontrez concernant le domaine de la santé, la sécurité et les conditions de travail.

► A l'issue de cette inspection, un rapport par direction interrégionale sera présenté dans chaque CHSCT Spéciaux et un rapport général au CHSCT Central.

► Ces rapports dresseront un état des lieux des problèmes rencontrés et proposeront des mesures correctives. L'Inrap devra s'engager pour chacune des mesures ou justifier de son refus de donner des suites aux propositions.

Un suivi des mesures préconisées sera réalisé par les Inspecteurs.

En bref

Carence partout, justice nulle part !

On connaissait déjà la carence, procédé de gestion ultramoderne des ressources humaines qui jette les CDD au chômage dans le seul but de déguiser de l'emploi permanent en emploi occasionnel. Voici maintenant une nouvelle carence qui va punir tous les agents de l'Etat qui seront coupables d'être malade en leur retirant une journée de salaire (1/30ème de la rémunération mensuelle) par arrêt maladie. Outre le fait que cette mesure constitue pour le budget de l'Etat une économie tout à fait dérisoire (0.2% de la masse salariale), elle va être une usine à gaz dont l'application coûtera cher en gestion. De plus elle augmentera les risques pour la santé publique en incitant les personnels à aller au boulot en étant malade. Nous voilà à faire les frais de ceux qui, en période électorale, espèrent que l'acharnement anti-fonctionnaire apportera quelques voix.

La circulaire sur le jour de carence :

http://www.collectifsfp.cgt.fr/IMG/pdf/Circulaire_jour_de_carence_dans_la_FP.pdf

Précarité : les archéologues de l'Inrap interpellent le Ministre de la Culture !

Jeudi 8 mars, à l'occasion de l'inauguration des salles gauloises du musée de l'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye, une douzaine d'archéologues et leurs représentants ont interpellé le Ministre. Après avoir refusé « d'évacuer » les salles, comme le demandaient les organisateurs aux invités à l'inauguration pour que le Ministre puisse admirer les nouvelles vitrines, les archéologues de l'Inrap ont demandé à parler au Ministre. Ils ont d'abord été entendus par le conseiller patrimoine du Ministre et par le sous-directeur de l'archéologie. Puis le Ministre est entré dans la salle, a regardé les vitrines et s'est arrêté à la hauteur des archéologues. Ces derniers lui ont exposé leurs revendications en termes de résorption de la précarité à l'Inrap. Ils ont rappelé que pour eux l'équation est simple, sur les 343 ETP CDD inscrit au budget de l'Institut cette année, 200 le sont depuis 2007 ce qui couvre des besoins permanents et donc justifie de l'emploi permanent, c'est-à-dire ... du CDI ! Ils ont aussi indiqué que l'attente des personnels était forte et que les propositions du ministère devaient être à la hauteur. Le Ministre a renvoyé sa réponse à la réunion qui doit se tenir le 19 mars, tout en précisant qu'il avait bien entendu les revendications. A suivre...



Maintenons la pression !

Bulletin d'adhésion au SGPA CGT		Mars 2012
Nom :	Prénom :	
Adresse :	Région :	
Tel :	Email :	INRAP SRA Autre :
A retourner à CGT-Culture, 12, rue de Louvois, 75002 PARIS - email : sgpa.cgt-culture@culture.gouv.fr		
Tel : 01 40 15 51 86 - Fax : 01 40 15 51 77 - internet : http://www.cgt-culture.fr		